

## Charte des participants aux ateliers d'Analyse de Pratiques Professionnelles (APP)-2023

### Définition et principe de l'APP

Selon Patrick Robo, « *il s'agit, par l'analyse d'une situation évoquée, d'aider un acteur professionnel impliqué à y voir plus clair par la compréhension d'un vécu, parfois/souvent confus, en même temps que de permettre à d'autres acteurs non impliqués d'analyser une situation toujours singulière et complexe, de mieux appréhender des situations analogues vécues personnellement, de se préparer (se former) à affronter des situations semblables à l'avenir, de comprendre par transposition à d'autres situations professionnelles* ».

### Le groupe APP animé par le CPias NA

Il s'agit d'un groupe pluriprofessionnel composé de **10 à 15 professionnels** médicaux et/ou non médicaux exerçant au sein d'une EOH ou d'une EMH de Nouvelle-Aquitaine (NA) quelle que soit leur ancienneté dans la spécialité, formés ou non à l'analyse de pratiques et **volontaires** pour participer à des séances d'analyses de pratiques entre pairs.

### Intentions pédagogiques

- ✘ Permettre la production d'un questionnement périodique sur les pratiques professionnelles à partir de situations concrètes qui ont interpellées les professionnels.
- ✘ Renforcer le développement de la posture professionnelle, notamment le champ « Etre compétent » tel que décrit par G. Le Boterf ([Référentiel Métier SF2H](#)).
- ✘ Favoriser le développement d'une cohésion de groupe (réseau).

### Principes fondateurs

Volontariat, bienveillance, loyauté, confidentialité, respect mutuel, non jugement, non conseil, auto-détermination, auto critique, disponibilité, assiduité, ponctualité.

Lue et approuvée le ...../...../2023

### Engagement des participants

- ✘ Participer aux **deux ou trois ateliers** d'APP d'une **demi-journée** conformément au **calendrier** défini par le CPias NA.
- ✘ S'impliquer dans le déroulement des séances.
- ✘ Respecter les principes fondateurs.

### Engagements de l'équipe du CPias NA

- ✘ Au terme de la période des inscriptions, le CPias NA valide la composition de **groupes stables** qui se réuniront sur les sites de Bordeaux, Limoges, Pau et Angoulême.
- ✘ Le **calendrier** des ateliers est communiqué dans le formulaire d'inscription en ligne et sur la page web du site du CPias NA.
- ✘ Le **lieu** précis de réunion est communiqué au plus tard 3 semaines avant la rencontre.
- ✘ Les cadres formés du CPias NA animent les ateliers en étant garants des aspects méthodologiques.
- ✘ Une **attestation de présence** est remise à chaque participant.
- ✘ La participation aux ateliers n'est pas soumise à des frais d'inscription mais des frais de restauration sont à prévoir.

### Modalités d'information en cas d'absence ou annulation

Tout report ou annulation d'un atelier APP est annoncé par mail à l'ensemble du groupe.

### Modalités d'accès au groupe APP

- ✘ **Inscription en ligne** avant le 3 février 2023 auprès du CPias NA *via* le formulaire [https://my.cpias-nouvelle-aquitaine.fr/inscription\\_APP\\_2023/](https://my.cpias-nouvelle-aquitaine.fr/inscription_APP_2023/)
- ✘ **Signature** de la présente **Charte** (à renvoyer par mail à [cpias.na@chu-bordeaux.fr](mailto:cpias.na@chu-bordeaux.fr) en même temps que l'inscription).

Nom, Prénom et Signature